

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 30/2024

Le 11 décembre 2024

Préavis N° 4/2023 – Renouvellement de la place de jeux du Château – Décompte final

10.03.02-2410-Comm30-Place-jeux-Chateau-Decompte-final.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par le Conseil communal selon le préavis municipal N° 4/2023

Renouvellement de la place de jeux (TVA comprise)	Fr.	<u>320'000.00</u>
Total des crédits accordés	Fr.	320'000.00
Travaux exécutés – renouvellement de la place de jeux	Fr.	<u>320'152.20</u>
Total des travaux exécutés	Fr.	320'152.20
Excédent de dépenses	Fr.	152.20

Les travaux ont été exécutés conformément au préavis N° 4/2023 et la nouvelle place de jeux donne pleine satisfaction à ses utilisateurs. Le chantier a été marqué par d'importantes découvertes archéologiques sur la partie nord du secteur d'intervention. En effet, les travaux de creuse nécessaires à la réalisation des fondations des nouvelles installations ont permis de mettre à jour des structures de murs et de fondations du bourg primitif de La Tour-de-Peilz, datant pour certain d'une époque antérieure au XIII^e siècle, qui ont nécessité l'intervention des services cantonaux compétents et d'une société spécialisée. Après documentation, ces vestiges, non touchés par les travaux, ont pu être ré-enterrés sur site, les préservant ainsi pour les générations futures. Ces découvertes ont cependant engendré l'utilisation de l'intégralité des réserves financières prévues au préavis ainsi qu'un minime dépassement. Le chantier a également été marqué par l'effondrement d'une partie du mur d'escarpe nord du Château (cf. à ce propos le préavis N° 16/2024). Ces deux événements ont conduit à un certain retard dans le déroulement des travaux.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 28 octobre 2024

